

## **Communiqué de presse sur les expulsions du 30 juillet 2020 à Calais**

Le 30 juillet 2020 la préfecture du Pas de Calais a procédé à une nouvelle à l'expulsion dans la zone industrielle des Dunes.

À Calais, depuis la visite de Gérald Darmanin, les expulsions forcées, brutales et inutiles de campements se multiplient au détriment des droits fondamentaux des personnes exilées.

De nouveau, au matin du 30 juillet 2020, à 6h42, une expulsion d'ampleur a été programmée. 11 cars de CRS, renforcés de quelques cars de gendarmerie mobile, sont intervenus pour expulser les personnes qui avaient élu le bois Dubrule, une parcelle modeste coincée entre plusieurs zones grillagées de la zone industrielle des dunes, comme lieu de survie. Ce sont près de 800 personnes qui s'y étaient installées depuis la série de démantèlements qui a débuté le 10 juillet dernier. Parmi les habitant.e.s, une quarantaine de femmes, dont certaines enceintes, et une dizaine d'enfants en bas âge, ont été frappé.es indistinctement par ce départ forcé et ses conséquences inévitables.

À leur arrivée, les plusieurs dizaines d'agents mobilisés n'ont trouvé qu'un bois déserté. Pour cause, les personnes exilées, marquées par la violence de l'expulsion du 10 juillet, ont choisi de déplacer de manière précipitée leur installation afin de protéger leurs effets personnels, leurs couvertures, leurs tentes, d'éviter les violences mais aussi un éloignement contraint vers des centres qui n'apporteront aucune solution durable à leur situation. Désorientées et résignées face à la précarisation croissante de leurs conditions de vie, installées aux abords des routes sur des morceaux de trottoirs, les personnes exilées ont exprimé leur détresse aux associations : où aller ? Où est ce que la police nous laissera vivre ? L'accélération des politiques d'éloignements forcés et de harcèlements depuis le 10 juillet

dernier en prévision de la visite du ministre de l'intérieur le 12 sont concomitantes de l'inique, inhumaine et dangereuse restriction des services vitaux tels que l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'hygiène et aux soins. Cette politique est pourtant aussi inhumaine qu'inutile. Depuis le 10 juillet, le nombre de personnes exilées sur le territoire calaisien n'a cessé d'augmenter. Malgré les dispersions successives, les personnes reviennent et reviendront. Faute de solutions pérennes, Calais restera un point de passage incontournable de l'exil vers la Grande Bretagne, seul espoir d'avenir pour beaucoup, délaissés par les pouvoirs publics.

### ***Associations signataires***

- L'Auberge des migrants
- La Cabane Juridique
- Collective Aid
- Human Rights Observers
- Refugee Rights Europe
- Refugee Youth Service
- Le Secours Catholique du Pas-de-Calais
- Salam Nord/Pas-de-Calais
- Utopia 56

### ***Contact presse***

Philippe Demeestère pour le secours catholique :

+ 33 6 13 53 46 97 / phil.margelle@gmail.com

Tiphaine Roux pour la Cabane Juridique :

+ 33 6 07 97 03 53/ legalecentrecalais@gmail.com